

FORMULAIRE DE DEMANDE DE GRAND PRIX

Prix de leadership entrepreneurial de la SCRP

Ce prix souligne l'excellence d'un professionnel canadien agréé en relations publiques ayant créé et fait croître avec succès une ou plusieurs entreprises de communication au fil des ans, apportant ainsi une contribution substantielle à l'avancement de la profession et à la prospérité de l'économie canadienne. L'entreprise a prodigué des conseils exceptionnels à sa clientèle et par le fait même, fait progresser le statut et l'acceptation de la fonction des relations publiques.

L'individu a démontré une tolérance au risque, une ténacité et un leadership digne d'un entrepreneur lors du démarrage d'une entreprise conseil en relations publiques ou en communication et développé l'entreprise afin de créer de l'emploi pour d'autres membres de l'industrie. En opérant cette entreprise pendant une période prolongée, il a fait preuve de résilience et de compétences en gestion audacieuses et inspirantes pour les autres individus et entreprises.

Le lauréat a aussi fait preuve de générosité en prodiguant des conseils et du mentorat à d'autres membres de la profession afin de les encourager à créer leur propre succès en affaires.

FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION

CANDIDAT	
Nom	
Titre	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
PROPOSEUR	
Nom	
Titre	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Signature	



Prix de leadership entrepreneurial de la SCRP

CRITÈRES

Afin que la demande soit admissible, les proposeurs doivent démontrer de quelle façon le candidat répond aux critères suivants. Veuillez répondre brièvement (réponses par points encouragées) et inclure des preuves quantifiables si possible.

- Ce Prix s'adresse aux professionnels détenteurs du titre ARP et sont un membre national en règle de la SCRP.
- Le candidat doit être propriétaire ou P-DG d'une entreprise qu'il a fondée ou cofondée et opérée pendant au moins cinq ans.
- L'entreprise doit avoir démontré son succès par une croissance rentable et avoir atteint des revenus annuels d'au moins 500 000 \$. (Un comptable CPA de l'entreprise doit être disponible pour répondre aux questions éventuelles).
- Le candidat a démontré une pensée stratégique et innovatrice dans le développement de son entreprise.
- Le candidat a fait preuve de responsabilité sociale par du bénévolat auprès d'organismes de charité ou par du soutien philanthropique.
- Le candidat s'est rendu disponible comme mentor ou source de conseils auprès d'aspirants entrepreneurs.

Date limite : Veuillez présenter ce formulaire à awards@cprs.ca au plus tard le 4 avril 2025 à 23 h 59, heure de l'Est.

Ce prix a été créé et doté par Bruce MacLellan, ARP, FSCRP, P-DG fondateur de Proof Inc., la plus importante agence de relations publiques de propriété entièrement canadienne. Bruce pratique les relations publiques depuis 40 ans et a cofondé plusieurs entreprises conseil en communication et relations publiques au fil des ans, créant de l'emploi pour des centaines de professionnels à divers moments, au Canada comme aux États-Unis.